



COMPTES ANNUELS 2008

Arrêtés au 31 décembre 2008

SOMMAIRE

1 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

2 - BILAN

3 - COMPTE DE RESULTAT

4 - ANNEXES

ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net - 2008	Net - 2007
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations Incorporelles</u>				
<i>Logiciels informatiques</i>	16 188,10	16 188,10	0,00	0,00
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
<i>Autres immobilisations</i>	665 814,33	518 583,20	147 231,13	196 895,15
<i>Matériel de transport</i>	111 355,11	87 331,57	24 023,54	9 270,47
	777 169,44	605 914,77	171 254,67	206 165,62
<u>Immobilisations Financières</u>				
<i>Participation capital BFCC</i>	579,37		579,37	579,37
<i>Participation capital C.EPARGNE</i>	503,12		503,12	503,12
	1 082,49		1 082,49	1 082,49
<u>TOTAL I</u>	794 440,03	622 102,87	172 337,16	207 248,11
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Avances et acomptes versés sur commande</u>				
	345 686,10		345 686,10	28 000,00
<u>Créances</u>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	73 182,78	22 214,54	50 968,24	21 317,73
<i>Autres créances</i>	283 426,10		283 426,10	235 214,43
	356 608,88		334 394,34	256 532,16
<u>Valeurs mobilières de placement</u>				
	722 155,58		722 155,58	243 147,52
<u>Disponibilités</u>				
	206 097,20		206 097,20	284 041,33
<u>Charges constatées d'avance</u>				
	1 337,50		1 337,50	16 868,68
<u>TOTAL II</u>	1 988 494,14		1 609 670,72	828 589,69
TOTAL GENERAL (I + II)	2 782 934,17	622 102,87	1 782 007,88	1 035 837,80

PASSIF

	2008	2007
<u>FONDS PROPRES</u>		
<i>Fonds associatifs</i>	289 821,40	365 838,77
<i>Résultat de l'exercice</i>	311 666,52	-76 017,37
<u>TOTAL I</u>	601 487,92	289 821,40
<u>PROVISIONS</u>		
<i>Provision pour charges et retraites</i>	272 045,11	196 694,34
<i>Provision pour travaux et équipements</i>	52 500,00	52 500,00
<u>TOTAL II</u>	324 545,11	249 194,34
<u>DETTES</u>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	728 822,41	403 333,15
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	110 634,37	82 014,67
<i>Autres dettes</i>	11 983,03	6 628,64
<i>Produits constatés d'avance</i>	4 535,04	4 845,60
<u>TOTAL III</u>	855 974,85	496 822,06
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 782 007,88	1 035 837,80

COMPTE DE RESULTAT

	2008	2007
<u>Produits d'exploitation</u>	5 632 473,37	4 981 639,59
Production vendue	930 985,21	784 424,44
Subvention d'exploitation	4 620 816,24	4 067 009,28
Produits de gestion courante	28 777,42	27 948,37
Reprises sur provisions	50 000,00	100 000,00
Transfert de charges	1 894,50	2 257,50
<u>Charges d'exploitation</u>	5 365 383,78	5 074 390,00
Achats	374 862,63	419 341,01
Autres achats & charges externes	3 152 149,81	3 108 108,09
Impôts, taxes & versements assimilés	81 298,61	82 351,50
Salaires & traitements	1 245 379,45	1 052 679,92
Charges sociales	280 737,84	236 697,38
Dotations aux amortissements	83 390,13	94 551,73
Provision pour charges	147 565,31	80 660,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	267 089,59	- 92 750,41
Produits financiers	41 863,83	20 736,64
Charges financières	-	-
RESULTAT FINANCIER	41 863,83	20 736,64
Produits exceptionnels	2 751,20	428,45
Charges exceptionnelles	38,10	4 432,05
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 713,10	- 4 003,60
TOTAL PRODUITS	5 677 088,40	5 002 804,68
TOTAL CHARGES	5 365 421,88	5 078 822,05
RESULTAT EXERCICE	311 666,52	- 76 017,37

Edmond OTT

EXPERT COMPTABLE

Inscrip. Au tableau de l'Ordre
Région de STRASBOURG

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
de COLMAR

101 rue de l'Ill
67390 OHNENHEIM
☎ : 03.88.74.97.06

**CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL
DE L'ENFANCE
DE CHAMPIGNY SUR MARNE**

Siège : 37, rue Juliette de Wils
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2008**

N° SIRET : 38440017200027

N° APE : 741 C

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, modifié par l'Ordonnance du 8 septembre 2005, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport le rapport d'activité de l'association « **Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne** » et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Ohnenheim, le 16 avril 2009
Le Commissaire aux Comptes
Edmond OTT



RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « **Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL
DE L'ENFANCE
DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

37, Rue Juliette de Wils
94500 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE

ASSOCIATION LOI 1901

ANNEXES

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

NOTE N° 1

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dont le total est de 1 804 222.42 €, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des charges est de 5 365 421.88 €, et dégageant un bénéfice de gestion de 311 666.52 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les éléments ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE N° 2

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable des Associations et Fondations, arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16/02/1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des associations et fondations.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode Linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

- . Immobilisations logiciels : 1 à 3 ans
- . Matériel de transport : 5 et 10 ans
- . Matériel de bureau et informatique et d'activités : 3 à 20 ans

B. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE

Les changements de méthode ont consisté à appliquer la nouvelle règle en matière de provision des honoraires d'audit et d'expertise comptable, à savoir que tant que la prestation n'est pas rendue, il n'est pas possible de provisionner les honoraires correspondants.

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

NOTE N°3

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, lic.	16 188.10	-	-	16 188.10
Total I	16 188.10	-	-	16 188.10
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Matériel de transport	105 745.05	5 610.06	-	111 355.11
Autres immobilisations corp.	697 133.90	-	31 319.57	665 814.33
Total II	802 878.95	5 610.06	31 319.57	777 169.44
<u>Immobilisations financières</u>				
Participation capital BFCC	579.37	-	-	579.37
Participation capital CD'E	503.12	-	-	503.12
Total III	1 082.49	-	-	1 082.49
TOTAL GENERAL I + II + III	820 149.54	5 610 .06	31 319.57	794 440.03

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

NOTE N°3 (Suite)

Amortissements

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, lic.	16 188.10	-	-	16 188.10
Total I	16 188.10	-	-	16 188.10
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Matériel de transport	96 474.58	-	9 143.01	87 331.57
Autres immobilisations corp.	500 238.75	18 344.45	-	518 583.20
Total II	596 713.33	18 344.45	9 143.01	605 914.77
TOTAL GENERAL I + II	612 901.43	18 344.45	9 143.01	622 102.87

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

NOTE N° 4

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF

Variation des fonds propres

Fonds propres au 31/12/2007	289 821.40
Fonds propres au 31/12/2008	601 487.92
	<hr/>
Variation	311 666.52
Cette variation provient du résultat bénéfice de 2008 pour :	311 666.52

NOTE N° 4 (suite)

Charges à Payer	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	728 822.41
Dettes fiscales et sociales	110 634.37
Autres dettes	11 983.03
Produits constatés d'avance	4 535.04
Dépréciation des comptes clients	22 214.54
TOTAL	878 189.39

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

NOTE N°5

**COMPLEMENTS D'INFORMATION
SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF**

Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

Toutes les créances et les dettes sont à échéance à moins d'un an.

NOTE N° 5 (suite)

PROVISIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 /12/2008
Provision pour charges	196 694.34	75 350.77	0.00	272 045.11
Provision pour travaux	52 500.00	0.00	0.00	52 500.00
TOTAUX	249 194.34	75 350.77	0.00	324 545.11

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

NOTE N° 6

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

. Journées	911 643.24
. Camps	5 392.64
. Soirées	10 053.13
. Cotisations	2 690.50
. Divers	1205.70

Total

930 985.21

Association C.L.M.E. au 31/12/2008

NOTE N° 6 (suite)

Charges et Produits constatés d'avance	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	5 365 383.78	5 632 473.37
Charges / Produits financiers	0.00	41 863.83
Charges / Produits exceptionnels	38.10	2 751.20
TOTAL	5 365 421.88	5 677 088.40

NOTE N° 7

Nombres de Salariés au 31/12/2008	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
Cadres	2		2
Employés	18	47	65
TOTAL	20	47	67

NOTE N° 8

Conformément à la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations des trois plus hauts salaires de l'association se sont élevées, pour l'année 2008 à :

145 886.90 €